

## **Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du lundi 7 mars 2022**

Sous la présidence de M. Pierre GEIST, maire, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 6 décembre 2021.

Le conseil est informé des décisions du maire prises par délégation.

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2021 \_ budget général et le compte administratif présentant les résultats suivants :  
Excédent de fonctionnement cumulé 663.835,57 €  
Excédent d'investissement cumulé 33.927,53 €

Le conseil municipal approuve les taux d'imposition 2022 sans changement comme suit :  
TFPB : 25,38 % / TFPNB : 35,58 %

Le conseil décide d'amortir les fonds de concours voirie versés à la communauté de communes sur 10 ans.

Le conseil vote le budget primitif 2022 \_ budget général se présentant comme suit :  
FONCTIONNEMENT  
Recettes 1.961.855,57 €  
Dépenses 1.961.855,57 €  
INVESTISSEMENT  
Recettes 1.219.645,10 €  
Dépenses 1.219.645,10 €

Le conseil approuve le compte de gestion 2021 \_ budget annexe photovoltaïque et le compte administratif 2021 présentant les résultats suivants :  
Excédent de fonctionnement cumulé 8.266,58 €  
Déficit d'investissement cumulé 4.024,95 €

Il décide d'affecter au compte 1068 du budget annexe 2022 en couverture du besoin de financement ressortant du CA 2021 4.024,95 €.

Le conseil vote le budget primitif 2022 \_ budget annexe photovoltaïque se présentant comme suit :  
FONCTIONNEMENT  
Recettes 17.752,63 €  
Dépenses 11.738,00 €  
INVESTISSEMENT  
Recettes 10.362,95 €  
Dépenses 10.362,95 €

Le conseil municipal approuve l'octroi des subventions suivantes :  
Musique Harmonie : 2 500 €  
Ecole Primaire- Coopérative scolaire : 250 €  
Croix Rouge : 1.000 €  
Amicale des Donneurs de Sang : 500 €  
Fondation du Patrimoine : 120 €  
Prévention routière : 200 €  
Classe de découverte des CM2 : 8 € par jour et par enfant soit un total de 920,00 € pour 23 élèves.

Le conseil décide de mettre en vente le bâtiment de l'ancien presbytère catholique rue Scherb.

Le conseil décide d'attribuer la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement et de restauration des remparts à l'architecte du patrimoine Fabien MICHEL.

Le conseil approuve les travaux de rénovation de l'éclairage public rue Jaegerschmidt pour 9.915,00 € HT et rue Westerend pour 11.134,00 € HT, demande l'ai de l'Etat au titre de la DETR ainsi que les CEE y afférents.

Dans le cadre des travaux de voirie rue Altenstein le conseil décide de verser un acompte de 50 % du fonds de concours à la communauté de communes de communes, soit 29.029,56 €.

Le conseil approuve les compromis de vente pour la rétrocession de voirie au prix de 300 € l'are.

Le conseil donne un avis favorable à la fusion des consistoires de Strasbourg, Sainte-Marie-aux-Mines et Bischwiller de l'Eglise protestante réformée d'Alsace et de Lorraine.

Il demande qu'il soit tenu compte du droit local Alsace-Moselle et que soit respecté le droit des agents de la fonction publique aux 2 jours fériés supplémentaires.

Le conseil prend acte des rapports d'activité 2019 et 2020 de la communauté de communes de la Mossig et du Vignoble présentés par M. GEIST ainsi que du rapport présentant l'ensemble des informations relatives à la protection sociale complémentaires des agents de la collectivité.

Le conseil décide de procéder aux travaux de ravalement de façades du presbytère protestant et autorise le maire ou son adjoint à déposer la déclaration préalable correspondante.

Le conseil décide de couvrir la cotisation foncière 2022 de la caisse d'assurance accidents agricoles du Bas-Rhin dont le montant s'élève à 23.842,00 € en totalité.

Le maire informe le conseil de la suppression d'une classe à l'école de Westhoffen à compter de la rentrée 2022-2023. Des discussions sont actuellement en cours avec la commune de Traenheim pour réfléchir à un éventuel regroupement.

Le maire informe les conseillers au sujet des prochains travaux qui seront mis en œuvre par le SDEA sur la commune : réseau d'eau rue Jaegerschmidt (suivi des travaux de voirie par le communauté de communes) / réparation de la colonne du puit n° 2 / changement du système d'UV et nouvelle colonne pour le puit n° 1.  
La CeA va prochainement réaliser des travaux d'accotements sur la RD entre Westhoffen et Wangen.

Le maire informe le conseil au sujet de l'avancement des travaux rue Altenstein.  
Rappel : les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril prochains.  
Jean-Luc FISCHER, adjoint au maire, invite les conseillers à participer à l'Osterputz qui aura lieu le 26 mars (RDV à l'atelier municipal).  
Philippe ZOLLER, délégué au SELECTOM, donne rapport de la dernière réunion du conseil d'administration.